

Incitats financiers pour promouvoir la consommation de fruits et de légumes : quelles perspectives pour une démarche locale ?

Lausanne, 3.11.2025

INTRODUCTION

Ce document présente un compte-rendu de l'atelier de réflexion et de co-construction consacré aux incitats financiers (IF) visant à encourager la consommation de fruits et légumes. Organisé par Unisanté à Lausanne le 3 novembre 2025, cet atelier a réuni des acteur·es de différents secteurs afin d'examiner l'acceptabilité, la faisabilité et les conditions de mise en œuvre d'une telle démarche dans un contexte local, en particulier pour répondre aux enjeux d'inégalités sociales de santé. Le document met en lumière les principaux enseignements, leviers d'action et pistes de développement identifiés par les participant·es. Il est organisé en trois parties principales : résumé des présentations théoriques ; résultats des travaux en sous-groupes ; messages-clés à l'issue du workshop.

PREMIÈRE PARTIE

Présentation 1

Incitats financiers et choix alimentaires : retour sur l'atelier scientifique « Financial incentives to improve food choices in Switzerland » du 11.12.2024

Kate Dassesse, doctorante FNS, Département épidémiologie et systèmes de santé, Unisanté

L'objectif de ce premier atelier était de réunir différents acteur·rices (recherche, systèmes de santé, politique, etc.) et de comprendre les facteurs contextuels qui influencent les choix alimentaires, de définir les comportements cibles, ainsi que d'identifier de possibles stratégies. Après les interventions de deux experts internationaux (Etats-Unis et Pays-Bas) et d'une experte nationale, des discussions de groupes ont été menées.

Le but de ces discussions était de comprendre les facteurs contextuels qui influencent les choix alimentaires et de définir les comportements cibles. Nous nous sommes basés sur des outils d'analyses comportementales pour structurer les discussions, et en particulier les trois premières étapes du cadre BASIC¹ de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Premièrement, chaque groupe devait déterminer deux comportements clés à cibler en vue d'une alimentation plus saine et durable, et les relier au résultat politique souhaité. Les comportements prioritaires dans les quatre groupes étaient les suivants :

- Réduire la consommation de viande
- Augmenter la consommation des protéines alternatives
- Réduire la consommation de sucre et de boissons sucrées
- Augmenter l'accès à l'eau potable à l'extérieur du domicile
- Réduire la consommation d'aliments ultra-transformés
- Encourager la consommation d'aliments plus nutritifs

¹ Behaviour, Analysis, Strategies, Intervention, Change

Ensuite, les facteurs comportementaux empêchant l'atteinte de ces comportements cibles ont été discutés à travers le cadre d'analyse ABCD², qui considère les facteurs liés à l'attention, à la formation des croyances, aux choix et à la détermination (maintien des choix initiaux).

Pour finir, pour chaque comportement cible, des stratégies ont été proposées en réponses aux facteurs comportementaux.

Vous trouvez un aperçu des facteurs comportementaux identifiés et des stratégies suggérées pour chaque comportement dans le tableau ci-dessous.

	Facteurs	Stratégies
Réduction consommation viande	(A) prix, visuels, placement (B) sous-estimation des risques, énergie, goût (C) influence sociale, placement (D) addictif	- taxes, réglementation des placements - campagne d'éducation, information (labels), alternatives attractives - <i>role model</i> , intervention normes sociales - restrictions marketing, interdictions
Augmentation protéines alternatives	(A) / (B) méconnaissance des bienfaits pour la santé, méconnaissance sur la complexité à cuisiner, goût, culture, traditions, habitudes (C) manque de connaissances (D) manque d'offre	- mettre en avant les co-bénéfices et l'impact environnemental - campagnes d'information éducatives, livres de cuisine - personnalités (p.ex sport) promeuvent les alternatives - réorientation des subventions de la production animale à la production végétale - alternatives attrayantes dans les écoles
Réduction consommation boissons sucrées	(A) marketing, biais du présent (B) normalisation, méconnaissance des risques (C) effet des pairs, allégations trompeuses en matière de santé (D) eau moins accessible, option par défaut, fatigue décisionnelle	- interdictions/restrictions marketing - nutri-score - taxes - interdiction de rabais et promotions
Augmenter l'accès à l'eau	(A) invisible (B) pas de valeur émotionnelle, méconnaissance des bénéfices, pas de goût (C) marketing et prix des alternatives (D) accès difficile, manque d'alternatives	- cartographie des fontaines d'eau, - fontaines d'eau dans les lieux publics - campagne de sensibilisation - limite de prix pour l'eau en restaurant
Réduire la consommation d'aliments ultra-transformés	(A) marketing (B) goût, plaisir, manque d'éducation nutritionnelle, habitudes et traditions (C) prix, environnement alimentaire (D) compétences culinaires	- interdire la commercialisation des aliments ultra-transformés - réglementer le nombre de chaînes de restauration rapide ouvertes 24h/24
Augmenter la consommation d'aliments plus nutritifs	(A) pas de promotion de fruits & légumes (B) surestimation de consommation de F&L (C) moins d'importance aux menus contenant F&L (D) addiction au sucre et sel, goûts intenses	- promotion au niveau national de F&L frais - applications permettant d'estimer consommation - paniers de F&L avec recettes - promotions et actions sur F&L pré-coupés

² Attention, Belief information, Choice, Determination

Présentation 2

Consommation de fruits et légumes en Suisse, inégalités sociales de santé et initiatives existantes

Wafa Badran-Amstutz, chargée de projet, Département promotion de la santé et préventions, Unisanté

Cette présentation a abordé l'importance d'une alimentation équilibrée dans la promotion de la santé et la prévention de certaines maladies non transmissibles (MNT).

Les recommandations alimentaires stipulent que les aliments végétaux constituent une composante essentielle d'une alimentation durable favorable à la santé. En ce qui concerne les fruits et légumes, des données probantes démontrent que leur consommation en suffisance est associée à la réduction de la mortalité et de la morbidité liées à certaines MNT. Toutefois, l'enquête nationale sur l'alimentation menuCH (2017) rapporte un écart entre les recommandations et les habitudes alimentaires, qui varie selon le profil des personnes interrogées en particulier leur niveau de formation.

Le thème des inégalités sociales de santé (ISS) a été présenté (définition, exemples) et développé dans le contexte alimentaire où les déterminants sociaux et environnementaux des choix et de l'accessibilité à une alimentation de qualité sont multiples.

Les données nous indiquent que les personnes à faible statut socioéconomique (SSE) :

- sont davantage exposées aux pratiques commerciales néfastes pour la santé,
- ont un accès limité à des aliments sains,
- suivent des régimes à forte densité énergétique et pauvres en nutriments,
- sont de ce fait plus exposées aux risques des MNT.

La présentation a également évoqué les bonnes pratiques visant à corriger les causes profondes des ISS : 1. donner la priorité aux mesures visant à garantir l'accès à une alimentation saine et durable, élément clé des ISS ; 2. réglementer les déterminants commerciaux de la santé.

Pour conclure, quelques initiatives romandes et suisses visant à améliorer l'accès à une alimentation favorable à la santé ont été mentionnées, comme par exemple : l'initiative nationale pour une assurance sociale de l'alimentation, l'inscription du droit à une alimentation adéquate dans la constitution genevoise ou la subvention des paniers de fruits et légumes locaux à Prilly.

PRÉSENTATION 3

Présentation d'une expérimentation de politique de chèque alimentaire menée à Dijon

Anaëlle Denieul, doctorante en économie de l'alimentation, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, Dijon

Basile Verdeau, doctorant en sciences du comportement alimentaire, Centre des sciences du goût et de l'alimentation, Université de Bourgogne Europe.

Dans cette intervention, Anaëlle Denieul et Basile Verdeau ont présenté les résultats de leurs recherches portant sur une expérimentation de politique de chèque alimentaire mise en place à Dijon. Leurs recherches avaient pour objectif d'implémenter et d'évaluer une politique de chèques alimentaires, distribués à des populations vulnérables³ de la métropole de Dijon, visant à encourager la consommation de fruits, légumes et légumineuses. Les chèques, d'un montant compris entre 26 et 44 euros/personne/mois, distribués toutes les deux semaines pendant 3 mois et demi, étaient

³ Fréquentant des épiceries sociales, bénéficiant de l'aide alimentaire, ou accompagné·es par les services sociaux locaux, etc.

utilisables dans des supermarchés et épiceries sociales. Pour une partie des participant·es, les chèques n'étaient utilisables que dans un seul supermarché, avec un contrôle automatique en caisse. Pour les autres, la correspondance entre les produits achetés et ceux promus par les chèques reposait sur la confiance.

Les résultats quantitatifs ont montré une augmentation des achats de fruits, de légumes et, dans une moindre mesure, de légumineuses, par rapport à un groupe contrôle ne recevant pas les chèques, surtout lorsque le contrôle en caisse était automatique. L'intervention a permis de maintenir ou augmenter la consommation ciblée sur trois mois, avec une amélioration modérée de la qualité de l'alimentation des bénéficiaires. Dans les groupes en situation de vulnérabilité économique, les chèques alimentaires ont eu un impact positif sur la consommation de fruits et légumes, mais négligeable sur la consommation de légumineuses. Un effet rebond sur la consommation de viande rouge a également été observé, les chèques permettant de libérer une partie du budget pour l'achat d'autres aliments valorisés par les personnes ayant reçu l'intervention. Cette intervention n'a pas eu d'effet significatif sur l'empreinte carbone des régimes.

Les entretiens qualitatifs ont relevé une bonne acceptabilité du dispositif, apprécié pour son soutien financier et sa dignité, puisqu'il permet d'éviter la stigmatisation de l'aide alimentaire classique, y compris dans les épiceries sociales. Les chèques ont permis à de nombreux bénéficiaires de découvrir de nouveaux produits et de diversifier leur consommation de fruits et légumes en prenant davantage de plaisir. Quelques critiques ont concerné la restriction d'usage, l'attitude variable du personnel en caisse, l'impossibilité de récupérer la monnaie et l'ambiguïté des images d'aliments figurant sur les chèques.

En conclusion, ces recherches ont montré que l'expérimentation de chèque alimentaire a permis d'augmenter les achats de fruits et légumes en préservant un budget dédié, avec des effets plus modérés sur les légumineuses. Ce type de politique est globalement bien accepté par les bénéficiaires. Il est cependant important d'être attentifs aux effets inattendus de ces politiques, aux obstacles à l'accès à ces services, à l'implémentation rigoureuse de l'intervention, et aux enjeux d'équité entre les différents groupes pouvant en bénéficier. Les subventions alimentaires à elles seules ne suffisent pas pour limiter la consommation de produits défavorables à la santé ou à l'environnement.

DEUXIÈME PARTIE

Résultats des travaux en sous-groupes

Les participant·es ont été réparti·es en trois sous-groupes et ont travaillé à partir de vignettes fictives décrivant différents profils de familles⁴ à bas revenu avec enfants. L'objectif était d'identifier leurs besoins et de poser les premiers jalons d'une intervention potentielle reposant sur des IF. Dans un premier temps, les échanges se sont appuyés sur une approche inspirée de la méthode des « personas », à travers l'élaboration d'une carte d'empathie. Cet outil a permis à chaque groupe de mener un brainstorming visant à expliciter les attentes supposées des familles décrites et à répondre aux questions proposées dans un canevas. Dans un second temps, les participant·es ont complété un canevas prédéfini en se projetant dans une démarche prospective, afin d'imaginer une intervention fondée sur des IF visant à encourager la consommation de fruits et légumes.

⁴ Les familles avec enfants ont été choisies comme public cible pour les raisons suivantes : 1. c'est l'un des principaux publics-cibles du programme d'action cantonal vaudois ; 2. il figure parmi les groupes présentant un risque de vulnérabilité socioéconomique ; 3. cibler les enfants et leur famille s'inscrit dans une logique de prévention précoce visant à leur offrir les bonnes conditions pour un meilleur départ dans la vie.

Groupe 1

Vignette : Famille monoparentale avec emploi précaire

Madame Rossi est une mère âgée de 32 ans. Elle élève seule ses deux enfants : une fille de 4 ans et un garçon de 6 ans. La famille réside dans un petit appartement en zone périurbaine (avec un accès limité à certains services publics). Elle a achevé l'école obligatoire. Elle a un contrat à temps partiel dans une entreprise de nettoyage avec des horaires irréguliers (tôt le matin, tard le soir, parfois le week-end) avec un salaire horaire et un revenu mensuel fluctuant. Madame Rossi a beaucoup de difficulté à concilier une vie professionnelle et familiale. De plus, elle est très peu entourée : réseau social limité (famille, amis). Les enfants vont à l'école mais ne fréquentent pas les structures d'accueil parascalaires, faute de moyens financiers. Pour la garde de ses enfants, elle compte sur l'aide ponctuelle de sa mère (qui habite pourtant loin de chez elle) et de sa voisine.

Etape 1

Dans cette première étape, les participant·es ont élaboré le profil familial de la manière suivante :

- En termes de **représentations**, les fruits et légumes sont considérés comme un produit sain mais non prioritaire. Leur préparation est jugée complexe et chronophage, leur coût élevé, et ils sont considérés comme peu nourrissants ou peu rassasiants.
- Les **pratiques** alimentaires de cette famille reposent principalement sur des produits transformés, sur des repas rapides, peu d'essai de nouvelles recettes, peu de variété, peu de produits frais, peu de repas en famille et des aliments qui se gardent et se réchauffent.
- Les besoins identifiés concernent avant tout le temps, les compétences culinaires, l'argent, l'équipement, l'accès à une nourriture saine et la participation sociale.
- Plusieurs **leviers** ont été identifiés comme des idées de menus, un soutien financier, un meilleur accès aux infrastructures (par exemple accueil pour les enfants), une meilleure accessibilité aux produits sains, davantage d'information sur ses droits, des paniers avec produits frais ou des achats livrés à bas coût à la maison.
- Le **recrutement** pourrait se faire via les écoles, les structures parascalaires, les pédiatres, ou les services sociaux. L'information sur la prestation pourrait être diffusée auprès des personnes détenant une carte culture, via une newsletter, ou encore par le biais des lieux d'aide sociale. Les communes et cantons pourraient aussi relayer l'information en ciblant les personnes selon leur niveau de revenu.

Etape 2

- Les **formats d'IF** envisagés sont la livraison de produits commandés en ligne, des bons assez larges non spécifiques aux fruits et légumes, des paniers chez des producteurs locaux, des bons ciblés fruits et légumes, des livrets de recettes avec rabais sur certains produits, ou des repas déjà préparés. Le vote du groupe s'est porté sur les bons ciblés pour les fruits et légumes.
- Les **financeurs** de cette intervention pourraient être les communes ou le canton, de fonds issus de taxes sur des produits (sucre), sur le gaspillage ou les enseignes, des fondations ou associations, une plateforme de financement ou de solidarité. Il pourrait y avoir un accord tarifaire avec des producteurs, ou encore un appel à projets.
- Les **partenaires** seraient des producteurs, Unisanté, des associations du social, les autorités, des organes de distribution (petits producteurs, grandes surfaces, épiceries, grossistes), des représentant·es des publics-cibles, des pédiatres, des fondations ou des acteurs privés.

- Les **avantages** pour les familles seraient d'avoir une aide financière pour des produits sains, de découvrir de nouveaux aliments, et d'améliorer leur santé. Les avantages pour les partenaires et les autorités seraient la sécurité, des objectifs contrôlables, la popularité politique ou encore l'amélioration de la qualité de vie.
- Les **obstacles** qui pourraient freiner la mise en place de ce type d'intervention seraient la faible participation des bénéficiaires, la méconnaissance de la prestation, les critères d'éligibilité pour les participant·es difficiles à déterminer et/ou appliquer, les contraintes organisationnelles, les lobbies du secteur agroalimentaire, la contrainte d'effectuer ses achats dans des lieux non habituels, une plus faible variété de produits si l'offre alimentaire est locale, la durabilité de la démarche, le contrôle sur l'utilisation, et la complexité du dispositif.
- L'**évaluation** pourrait se baser sur différents types d'indicateurs : les chiffres de vente / achat, l'utilisation des chèques, la part de fruits et légumes achetés ou consommés (avec des questionnaires de fréquence alimentaire), avec une enquête auprès des écoles sur la santé des élèves (à long-terme).

Groupe 2

Vignette : Famille migrante avec barrière linguistique

La famille Melnyk est arrivée en Suisse il y a 7 ans. Elle a deux enfants (un garçon de 5 ans et une fille de 9 ans) et vit dans un logement social urbain, dans des conditions précaires mais proches des services publics. Les parents ne maîtrisent pas le français, ce qui complique les démarches administratives, l'accès à l'emploi et la communication avec les institutions. Les enfants, scolarisés, commencent à mieux parler français et servent souvent d'interprètes. Les deux parents ont une formation équivalente au CFC en employé·es de commerce, non reconnue en Suisse. Le père travaille dans la restauration (emploi précaire ad-intérim) et la mère vend, le samedi au marché, de la nourriture de son pays qu'elle prépare chez elle. Ils souhaitent faire reconnaître leur formation et obtenir un emploi plus stable.

Etape 1

Dans cette première étape, les participant·es ont élaboré le profil familial de la manière suivante :

- En termes de **représentations**, cette famille a un intérêt pour la cuisine et une connaissance générale d'une alimentation équilibrée. La famille percevrait les prix comme étant onéreux ainsi aurait une méconnaissance des fruits et légumes locaux et des recommandations nationales due notamment à la barrière linguistique.
- En ce qui concerne les **pratiques**, le travail dans le domaine de la restauration, la culture de la cuisine et le temps à disposition de la mère ont été perçus comme des éléments favorables à une alimentation équilibrée.
- Les **besoins** de cette famille seraient une meilleure accessibilité géographique et/ou financière à l'alimentation, une prise en compte des préférences des enfants (souhait d'adopter des comportements observés chez des pairs, pas toujours favorables à la santé), ainsi que d'informations pour gérer le marketing ciblant les enfants.
- De nombreux **leviers et ressources** ont été identifiés pour soutenir de meilleures habitudes alimentaires : le rôle des enfants en éducation et sensibilisation nutritionnelles dans les familles, rôle de l'école et de la communauté (ex. solidarité de quartier), les réseaux sociaux comme source d'information, l'accès à différentes formes d'aide alimentaire, ainsi que l'intégration d'informations liées à l'alimentation dans les cours de français.

- Le **recrutement** de ce type de famille pourrait se faire via les milieux associatifs, des dispositifs d'intégration, les réseaux sociaux, les écoles, les cantines scolaires et les supermarchés.

Etape 2

Deux formats d'IF ont été discutés:

- (A) Aide financière non-constrictrice (aide sociale) avec programme d'éducation et de sensibilisation.
- (B) Offre de fruits et légumes en partenariat avec la grande distribution.

Format A :

- Le **financement** de ce dispositif pourrait se faire à travers les impôts avec une cotisation proportionnelle au revenu.
- Une collaboration avec de nombreux **partenaires** (Etat, communes, services et acteurs de l'action sociale, diététicien·nes, associations communautaires) permettrait de concrétiser une telle démarche.
- Les **avantages** pour la famille consisteraient en un soulagement financier, une éducation ainsi qu'une création de réseau.
- Quant aux **obstacles**, les critères d'éligibilité ainsi que les éventuels non-recours pourraient entraver le succès d'une telle démarche.
- Pour **évaluer** l'efficacité de ce dispositif, il conviendra de procéder à des enquêtes nationales sur les habitudes alimentaires, d'évaluer le nombre de personnes touchées par l'intervention et d'analyser l'impact sur les déterminants commerciaux.

Format B :

- Le **financement** de ce format d'IF pourrait s'appuyer sur les pratiques déjà existantes de la grande distribution, telles que les offres promotionnelles sur des produits sains (ex. des cabas de fruits et/ou légumes à prix réduit), en mobilisant leurs budgets marketing.
- Un **partenariat** avec des maraîchers serait développé pour utiliser les invendus et créer un réseau de proximité.
- Les principaux avantages seraient l'accessibilité universelle d'une telle intervention, l'influence sur la concurrence ainsi que la création d'un sentiment de collectivité.
- Concernant les **obstacles** : la coordination des principaux partenaires et les intérêts commerciaux resteraient d'importants enjeux à surmonter.
- Pour **évaluer** le succès d'une telle intervention, il sera fondamental d'analyser l'efficacité via des indicateurs existants, et d'avoir un partenariat public-privé réussi.

Groupe 3

Vignette : Famille nombreuse vivant en milieu rural

La famille Duarte est composée des deux parents et leurs trois garçons âgés de 7, 12 et 16 ans. Ils résident dans une commune rurale, éloignée des centres urbains. Ils habitent dans une vieille maison mal isolée où la location et l'énergie représentent une partie importante de leur budget. Le père travaille comme ouvrier dans une entreprise de charpente, occupant un emploi physique et peu qualifié. La mère est téléphoniste à temps partiel, souvent en télétravail, ce qui lui permet de compléter les revenus du foyer, bien que ceux-ci restent instables. Les deux plus jeunes enfants sont scolarisés dans le village voisin et rentrent manger à la maison, tandis que le plus grand fréquente une école professionnelle dans la ville la plus proche et mange à l'extérieur.

Etape 1 :

Dans cette première étape, les participant·es ont élaboré le profil familial de la manière suivante :

- En termes de **représentations**, cette famille reconnaît la valeur de l'alimentation locale et valorise les achats à la ferme et la consommation de viande. Elle n'associe pas forcément une alimentation saine à la notion de plaisir.
- Concernant les **pratiques alimentaires**, la famille pourrait posséder un jardin potager. Elle privilégie les produits locaux voire bio ainsi que les repas faits maison pour les aspects « plaisir » et « pratique ». Elle consomme davantage de viande que de fruits et légumes. L'adolescent mange des repas « fast foods, kebabs » à midi.
- Quant aux **besoins**, la famille aurait besoin des offres locales, d'un soutien financier non stigmatisant (car budget restreint et crainte de stigmatisation dans les magasins à la ferme).
- Les **leviers et ressources** qui pourraient soutenir de meilleures habitudes seraient leur profil proche de la nature, l'accès facilité aux magasins à la ferme, le bénéfice de prestations sociales complémentaires (le non-recours est fréquent en milieu rural).
- Le **recrutement** de cette famille pourrait se faire via les services sociaux (prestations complémentaires) ou les magasins à la ferme (associations).

Etape 2

- Trois **formats d'IF** ont été discutés : 1. La subvention d'un abonnement annuel aux paniers de fruits et légumes; 2. Un incitatif basé sur l'exemple de « Mon local » : projet à Renens où on paye avec le « Le Franc Paysan » ; 3. Des bons numériques pour acheter les fruits et légumes. Le vote du groupe s'est porté sur les bons numériques (important de fixer la période de leur validité afin de s'assurer de leur utilité).
- Ces interventions pourraient être **financées** par un fonds de développement durable (taxation du gaz par exemple), un impôt de sécurité sociale, une cotisation sociale proportionnelle au revenu, co-financement canton/commune concernés et la philanthropie.
- Les **partenaires** seraient les autorités y compris les services sociaux, les producteurs (fermes, union maraîchère et l'interprofession), les supermarchés, les commerces et épiceries, des associations du secteur social et l'entreprise chargée de l'« App » pour les bons numériques.
- Les **avantages** pour les familles seraient de bénéficier d'une aide financière souple, moins stigmatisante, non discriminatoire, possibilité de choisir ses fruits et légumes et, à terme, améliorer leur santé. Pour les commerces, cela représente une valorisation d'image ainsi qu'une augmentation et une fidélisation de la clientèle,
- Les **obstacles** qui pourraient freiner une telle intervention seraient les aspects juridiques liés à l'identification et la communication au sujet des familles éligibles, les charges

administratives, l'acceptabilité de l'intervention (bénéficiaires, commerces et autres partenaires), les aspects logistiques, le contrôle de la manière dont ces bons sont utilisés, les critères d'inclusion et d'accès ainsi que la disponibilité d'offres suffisantes et l'accompagnement par d'autres interventions complémentaires.

- L'évaluation pourrait se baser sur différents indicateurs : nombre de bons utilisés versus reçus, taux de pénétration de l'intervention : personnes bénéficiaires versus éligibles, nombre d'abandon, questionnaire de satisfaction et d'évaluation des habitudes alimentaires (2x/an).

TROISIEME PARTIE

MESSAGES-CLÉS À L'ISSUE DE L'ATELIER

- Les incitatifs financiers constituent un levier potentiellement efficace pour promouvoir une alimentation équilibrée au sein de la population, en particulier auprès de groupes avec un bas statut socioéconomique. Ils contribuent à accroître la consommation de fruits et légumes, en favorisant une plus grande variété en termes de pratiques alimentaires. Par ailleurs, ils bénéficient d'un bon niveau d'acceptation par les publics ciblés, qui en reconnaissent l'utilité.
- Ce type d'intervention requiert une mise en œuvre rigoureuse, fondée sur un design méthodologique contrôlé, afin d'en garantir l'efficacité. L'expérience française montre qu'un contrôle en caisse permet d'améliorer l'efficacité de l'intervention. Mais, en retour, cela peut représenter un risque de stigmatisation. Il apparaît également essentiel d'assurer une information adéquate tant des bénéficiaires que du personnel de vente ou d'autres partenaires pour en garantir le bon fonctionnement.
- Dans l'implémentation de ces interventions, il est important de prendre en compte les facteurs sociaux, environnementaux et culturels qui influencent l'accès à l'alimentation, ainsi que les représentations et pratiques alimentaires des publics-cibles auxquels s'adresse l'intervention. De plus, il est nécessaire de bien communiquer afin que l'incitatif financier choisi soit accepté par la population concernée, sans la stigmatiser ni renforcer son statut de groupe en situation défavorisée.
- Les travaux en sous-groupes ont permis d'esquisser plusieurs formats d'interventions potentiellement transposables au contexte vaudois, en soulignant l'intérêt de partenariats locaux avec des producteurs, la grande distribution, des acteurs sociaux, les écoles et les collectivités publiques. L'ancrage territorial et la co-construction avec les acteurs de terrain apparaissent comme des conditions clés de réussite.
- L'identification des publics bénéficiaires est un défi. La définition de critères d'inclusion équitables et socialement acceptables est compliquée et demande des arbitrages (politiques, éthiques et opérationnels). Ensuite, le contrôle de ces critères comporte aussi des difficultés (protection des données, charge administrative, etc.), avec un risque de non-recours ou de stigmatisation.
- La question du financement constitue l'un des principaux défis de ce type d'intervention. Plusieurs pistes sont évoquées, reposant sur un soutien des acteurs publics et/ou privés (collectivités publiques, grande distribution, philanthropie, partenariats public-privé). Des mécanismes tels qu'une taxation (par ex. des produits sucrés) sont mentionnés comme pistes, mais l'agenda politique n'y est pour l'heure pas très favorable. La durabilité financière de dispositifs d'IF reste ainsi un point critique.
- L'évaluation des effets des IF apparaît comme indispensable. Elle doit s'appuyer sur une démarche scientifique rigoureuse, qui étudierait les pratiques d'achat mais également les pratiques de consommation (y.c. inattendues), ainsi que l'impact de l'intervention sur la santé et les ISS à plus long terme.

- Il semble difficile d'envisager les IF comme une mesure isolée : leur efficacité et leur acceptabilité sont renforcées lorsqu'ils sont combinés à des actions complémentaires (éducation et sensibilisation nutritionnelles, amélioration de l'offre alimentaire, accompagnement social, régulation des déterminants commerciaux de la santé).

PROCHAINES ÉTAPES

Ces ateliers vont alimenter la réflexion en vue d'un éventuel développement pour une démarche locale avec les partenaires de terrain.

Auteur·es :

Wafa Badran-Amstutz, Andrea Lutz, Kate Dassesse, Anna Nicolet, Joachim Marti, Stéphanie Pin Karin Zürcher.

Lieu et date de publication: Lausanne, 02.02.2026.